
Conflits sociaux et licenciements économiques : des procédures aux leviers d'action syndicaux

Aline Bingen*^{†1,2}

¹Université Libre de Bruxelles [Bruxelles] (ULB) – Avenue Franklin Roosevelt 50 - 1050 Bruxelles, Belgique

²METICES – Belgique

Résumé

L'annonce d'une restructuration conduit les délégations syndicales d'entreprises sur des terrains de négociation divers, parmi lesquels celui des conditions de travail des salariés épargnés par le licenciement économique. Les représentants des travailleurs font face à un double défi. D'une part, cultiver la solidarité du collectif de travail pour construire le rapport de forces qui permettra peut-être d'infléchir les exigences patronales. D'autre part, contrecarrer la volonté de la direction de limiter la durée des débats et d'en cloisonner les objets, à savoir les alternatives aux pertes d'emplois, les modalités d'indemnisation des salariés licenciés et l'évolution des conditions de travail dans l'entreprise. La question du " champ du négociable " s'articule alors à la question des épreuves qui contribuent à faire ou à défaire le collectif nécessaire au rapport de forces. Ces questions seront traitées à partir d'études de cas dans le secteur privé.

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: aline.bingen@ulb.ac.be